

1 - Application des Conditions

Les termes et conditions indiqués ci-dessous (les «Conditions Générales de Vente») font partie intégrante des contrats conclus entre OMSI Srl, société à actionnaire unique (ci-après «OMSI») et le Client pour la vente et / ou la fourniture de produits OMSI (les «Produits»). Les Conditions Générales de Vente s'appliquent à toutes les transactions conclues entre OMSI et le Client, la transmission d'une commande implique l'accusé de réception et l'acceptation des présentes Conditions Générales de Vente publiées sur le site www.omsit.it sous la rubrique Conditions Générales de vente. OMSI se réserve le droit de modifier, compléter ou varier les Conditions Générales de Vente, en joignant ces modifications aux offres ou à toute correspondance adressée par écrit à l'Acheteur.

2- Demandes de vente et / ou de fourniture

Les demandes de vente et / ou de fourniture sont émises par les clients par lettre écrite ou par e-mail. OMSI se réserve le droit d'accepter les demandes de la même manière. Chaque clause ou condition d'achat particulière figurant sur la demande émise par le Client et qui est en contradiction avec les Conditions Générales de Vente suivantes, si elle n'est pas acceptée par écrit par OMSI, sera considérée comme nulle.

3 - Conclusion du contrat

L'offre faite par OMSI, en réponse à la demande mentionnée au paragraphe 2 ci-dessus, ne constitue pas une proposition contraignante de contrat au sens de l'article 1326 du Code Civil italien et n'est donc en aucun cas contraignante pour OMSI, mais est purement indicative de sa volonté de fournir les différents Produits aux prix en vigueur au moment de l'envoi de l'offre et est donc sujette à des modifications ultérieures, jusqu'à la confirmation de la commande par le Client.

Pour chaque commande, OMSI émettra une confirmation de commande écrite contenant un rappel des présentes conditions générales de vente, que le Client devra retourner à la société dûment signée, complétant ainsi le Contrat.

Tous les informations ou données sur les caractéristiques et / ou spécifications techniques des produits contenues dans les catalogues, listes de prix ou documents similaires ne liera que dans la mesure où ces données ont été expressément confirmées par écrit par OMSI.

Les commandes et / ou modifications des commandes passées verbalement ou par téléphone doivent être confirmées par écrit par le Client. Dans le cas contraire, OMSI décline toute responsabilité en cas d'erreur ou de malentendu éventuel.

4- Prix et conditions de paiement

Les Prix des Produits n'incluent pas la TVA, qui doit être réglée au moment de la livraison / enlèvement ou conformément aux dispositions spécifiques indiquées sur la facture. Les taxes, droits de douane, expédition, assurance, installation, formation des utilisateurs finaux, service après-vente ne sont pas inclus dans les prix, sauf indication contraire de OMSI.

En plus des autres recours autorisés par la loi applicable ou les présentes conditions générales de vente, OMSI applique des intérêts de retard dans les transactions commerciales à compter de la date à laquelle le droit au paiement est acquis.

Les conditions de paiement sont convenues lors de la commande et confirmées sur la confirmation de commande.

Dans tous les cas, en cas de non-respect par le client des conditions de paiement, y compris le paiement des acomptes, les conditions de livraison stipulées par OMSI seront reportées d'une durée égale au retard du client dans l'exécution de ses obligations de paiement.

Le Client ne peut effectuer aucune compensation, retenue ou réduction à moins que sa réclamation à cet effet n'ait été pleinement acceptée.

Tous les frais extrajudiciaires (tels que les frais de recouvrement de créances) et les frais juridiques (frais de justice) qu'OMSI devra encourir pour s'assurer que le Client remplit ses engagements (dans les délais impartis) seront à la charge du Client.

5- Conditions de livraison et Pénalité et résiliation pour défaut d'enlèvement des marchandises

Sauf accord contraire entre les parties, le délai de livraison et / ou d'enlèvement est celui précisé dans la confirmation de commande.

OMSI ne sera pas responsable de tout retard de livraison, en tout ou en partie, résultant d'un cas de force majeure ou d'autres événements imprévisibles non imputables à OMSI, y compris, sans limitation, les grèves, lock-out, décret de l'administration publique, les restrictions subséquentes à l'exportation ou à l'importation, en vue de leur durée et de leur portée; de tels événements libèrent OMSI de son obligation de se conformer aux conditions de livraison convenues et excluent la possibilité pour le client pour réclamer des dommages pour retard de livraison.

En outre, les dispositions du point 4 restent valables, c'est-à-dire qu'en cas de non-respect par le client des conditions de paiement, y compris le paiement des avances, les délais de livraison sanctionnés par OMSI seront reportés égal au retard du client dans l'exécution de son obligation de paiement .

Dans le cas où les produits doivent être enlevés chez OMSI, ou dans le cas où les marchandises sont arrêtées par OMSI en raison de la responsabilité du Client (à titre d'exemple, mais sans s'y limiter, le non-paiement du dépôt), le client est considéré comme étant en défaut à partir de maintenant dans le cas où il / elle ne perçoit pas les produits eux-mêmes dans un délai de 20 (vingt) jours à compter de leur disponibilité communiquée par email. Passé ce délai (20 jours), OMSI se réserve le droit de résilier le Contrat avec effet immédiat et conservera à titre de pénalité tout acompte déjà versé par le Client, sans préjudice de la demande de dommages supplémentaires. La résiliation sera adressée par OMSI au client par lettre recommandée avec accusé de réception ou par courrier électronique certifié (pec).

6- Obligation d'inspection et d'acceptation des produits

Lors de la prise de livraison des Produits, le Client doit immédiatement :

- a) vérifier les quantités et l'emballage des Produits et noter toute objection dans le bon de livraison ;
- b) effectuer un contrôle de conformité des Produits par rapport à ce qui est indiqué dans la confirmation de commande et enregistrer les discordances dans le bon de livraison.

Les différences de teintes ne constituent pas des défauts des Produits et ne peuvent être signalées comme telles. Si la réclamation arrive en temps opportun et se révèle fondée, l'obligation d'OMSI se limite à l'acceptation en retour et au remplacement consécutif des Produits défectueux au même lieu de la fourniture d'origine, étant strictement renoncée et donc exclue la résiliation du contrat comme toute réduction du prix ou de l'indemnisation des dommages.

En cas de réclamation pour défauts, le Client doit se conformer aux procédures et conditions suivantes :

- I) la communication doit être effectuée au plus tard huit jours à compter de la prise en charge des Produits par le Client ;
- II) dans le cas où la réclamation porte sur un défaut qui, malgré l'inspection initiale, est restée cachée, la réclamation doit être formulée au plus tard à la fin des huit jours ouvrables au cours desquels le défaut a été découvert et, dans tous les cas, au plus tard trente jours à compter de la prise de livraison des Produits ;
- III) la communication contenant l'indication spécifique du type de défauts allégués, doit être envoyée exclusivement par écrit à OMSI dans les conditions indiquées ci-dessus ;
- IV) le Client accepte de mettre les Produits litigieux à disposition pour inspection ; cette inspection sera effectuée par OMSI ou par un expert désigné par OMSI-même.

Aucune contestation relative à la quantité, à la qualité, au type et à l'emballage des Produits ne pourra être faite sauf par la communication apposée sur le bon de livraison, selon la procédure indiquée ci-dessus.

Tout Produit pour lequel aucun litige n'a été soulevé conformément aux procédures et conditions indiquées ci-dessus est considéré comme approuvé et accepté par le Client.

7 - Retour des marchandises

a) Tout retour de marchandise doit être préalablement autorisé par écrit par OMSI.

b) Les retours ne seront acceptés que s'ils sont accompagnés du numéro d'Autorisation de Retour de Matériel (A.R.M). Tous les produits retournés doivent être dans leur emballage d'origine et emballés de manière que le produit ne subisse aucun dommage et le client en sera responsable. Tous les produits retournés doivent être retournés selon les procédures décrites dans l'Autorisation de Retour de Matériel.

Si les produits retournés sont présumés défectueux, une description complète du défaut allégué doit être incluse dans l'emballage avec le produit retourné. Les produits retournés sans motif justifié seront renvoyés au Client, les frais étant à la charge de ce dernier.

c) Aucun retour, même autorisé, ne sera accepté si les informations suivantes ne sont pas contenues dans le document accompagnant la marchandise (Autorisation de Retour de Matériel):

- N ° d'autorisation de retour de matériel, communiqué au client par OMSI;
- bon de livraison ou numéro de facture émis par OMSI;
- quantité et type de produit retourné ;
- raison du retour ;
- demande de remplacement.

d) Les produits qui ont été altérés, endommagés ou utilisés de manière incorrecte ne seront en aucun cas acceptés.

e) Les produits jugés conformes aux spécifications standard et / ou aux conditions du point d) seront retournés au Client à ses frais.

8 - Limitation de responsabilité

Sauf en cas d'objection justifiée soulevée conformément aux dispositions du paragraphe 6 ci-dessus, le Client ne bénéficie d'aucun autre droit ou recours. En particulier, OMSI n'est pas responsable de toute indemnisation demandée pour rupture ou rupture de contrat, pour tout dommage direct ou perte de profit subis par le Client du fait de l'utilisation, de la non-utilisation, à l'exception des cas de faute intentionnelle ou de négligence grave de OMSI.

OMSI fera tout ce qui est en son pouvoir pour livrer les Produits dans les délais convenus, mais en aucun cas elle ne pourra être tenue responsable des dommages causés directement ou indirectement par le retard d'exécution d'un contrat ou la livraison retardée.

Les catalogues, listes de prix ou autre matériel promotionnel OMSI ne constituent qu'une indication du type de Produits et des prix et les indications qui y sont indiquées ne sont pas contraignantes pour OMSI. OMSI n'assume aucune responsabilité pour les erreurs ou omissions contenues dans ses listes de prix ou dans le matériel promotionnel.

OMSI n'assume aucune responsabilité pour les différences chromatiques modestes entre les pièces individuelles du lot commandé par le client ou entre les pièces individuelles des lots commandés à des périodes différentes. Le client, par conséquent, en concluant un contrat avec OMSI accepte la possibilité de recevoir des produits présentant de légères différences de couleur.

9 - Suspension de livraison et résiliation contractuelle

OMSI se réserve le droit de suspendre les livraisons si le Client ne parvient pas à effectuer qu'un seul paiement à l'échéance fixée ou se trouve en défaut d'autres contrats et, en général, de toute autre obligation entre les parties. Après la conclusion du Contrat, si les conditions économiques du Client changent à la suite de réclamations contre des lettres de change, et / ou d'une exécution forcée des actifs du Client et / ou d'une procédure de faillite engagée contre lui, ou en cas de non-paiement ou de retard de paiement par le Client pendant plus de huit jours ouvrables, OMSI en plus de ce qui est spécifié au paragraphe précédent (droit de suspendre les fournitures), se réserve le droit de résilier le Contrat avec effet immédiat et de communiquer la déchéance du bénéficiaire du terme conformément à l'art . 1186 du Code Civil italien, demandant également le paiement immédiat des factures impayées et des factures en échéance par voie de communication par lettre recommandée avec accusé de réception ou par courrier électronique certifié (pec).

10- Commandes annulées et reprogrammation des livraisons

Annuler une commande, augmenter ou diminuer les quantités ne peut être décidées par le Client sans l'autorisation préalable d'OMSI. Pour les commandes avec des livraisons planifiées, la reprogrammation des livraisons doit être convenu par écrit avec OMSI, qui se réserve ce droit à sa seule discrétion.

En cas d'annulation de la commande ou de diminution de la quantité, le Client devra , toutefois, adresser une demande formelle écrite à OMSI au plus tard dans 48 heures à compter de la confirmation de la commande de part de OMSI.

Toute demande d'augmentation de quantité, au contraire, peut être formulée à tout moment mais pour être effective elle doit être acceptée par écrit par OMSI après vérification des disponibilités. Dans tous les cas, l'augmentation de la commande se traduira par un report des délais de livraison dans la mesure qui sera unilatéralement indiqué par OMSI dans la confirmation de commande.

11 - Garanties

OMSI fournit les garanties requises par la loi: conformément à l'article 1495 du Code Civil italien dans les relations commerciales; conformément à l'article 132 du code de la consommation vis-à-vis des consommateurs.

12 - Émission de certifications et duplicata

Au moment de la formulation de l'offre, OMSI transmettra au client les certifications existantes relatives au produit / produits visés dans l'offre. Il sera de la responsabilité du Client de vérifier que les certifications fournies par OMSI couvrent les exigences de la législation spécifique. Si, après avoir lu les certifications, le client fait le suivi du contrat, le client lui-même ne peut rien réclamer à OMSI par rapport aux certifications délivrées ou en exiger d'autres.

Dès réception du paiement, OMSI délivre au client une copie des certifications requises par la loi au moment de la vente et / ou de la fourniture. Chaque copie supplémentaire souhaitée par le client entraînera un coût supplémentaire de 150,00 € plus TVA.

13 - Réserve de propriété

La vente et / ou la fourniture est conclue par un contrat de clause de réserve de propriété en faveur d'OMSI conformément aux articles 1523 et suivants le Code Civil italien, par conséquent, le Client n'acquiert la propriété des Produits qu'après paiement intégral du prix de vente.

14 - Frais de transport et TVA

Dans l'hypothèse où les frais de transport seraient à la charge du client étranger, celui-ci s'engagera à envoyer la facture correspondante à Omsi sur demande. A défaut, les éventuelles pénalités liées à la récupération de la TVA pour défaut de preuve de la vente à l'étranger seront facturées au client défaillant.

15 - Juridiction et tribunal compétent

Le contrat sera régi conformément à la loi italienne. L'autorité judiciaire compétente dans tout litige résultant du non-respect des Conditions Générales de Vente précitées sera exclusivement celle du Tribunal de Bologne.

16 - Modifications

Toute convention dérogatoire et / ou supplémentaire par rapport au texte des présentes Conditions Générales de Vente ne sera valable que si formulé par écrit et expressément approuvé par les deux parties.

Toute invalidité d'une ou plusieurs clauses des présentes Conditions Générales de Vente n'affecte pas la validité de celles-ci dans son ensemble.

17 - Communications

Toute communication directe d'une partie à l'autre relative aux présentes Conditions Générales de Vente doit être adressée par écrit (par courrier électronique, courrier électronique certifié (pec), lettre recommandée) au siège social de chacune des parties, où chacune d'elles élit son domicile.

18 – Privacy

OMSI est le responsable du traitement des données personnelles qui seront utilisées pour compléter les commandes, à des fins administratives et promotionnelles conformément à la réglementation en vigueur: Règlement UE 2016 / 679.OMSI peut communiquer les données du Client à ses collaborateurs pour confirmer la réception des informations qui seront mis à la disposition du Client

19 - Dispositions finales.

L'invalidité totale ou partielle de certaines dispositions des présentes Conditions Générales n'affecte pas la validité des autres dispositions.